

PV du Conseil d'établissement jeudi 18 novembre 2021

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h05 :

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur.

Le secrétaire adjoint de séance est Madame Vollmer, enseignante

Présents et excusés : Voir la feuille d'émargement ci-jointe

1. Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 2021-2022 - (Titulaires en présentiel + suppléants en distanciel)	2
2. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 5 octobre 2021	3
3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement	3
4. Vie de l'établissement / Finances	3
4a. Présentation des tarifs 2022-2023	3
4b. Présentation du budget 2022	4
5. Vie de l'établissement / Pédagogie	10
5a. Convention d'échange scolaire entre le LJR et le lycée de Valence (Espagne)	10
5b. Modification potentielle du calendrier scolaire 2021-2022	11
6. Vie de l'établissement / Informations diverses	12
6a. Certification Umweltschule	12
6b. Entrée du LJR dans le réseau PASCH	12
6c. Actions orientation	12
6d. Bilan de la mission AEFÉ des jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021	12
6e. Visite du député Frédéric PETIT de mardi 16 novembre 2021	13
7. Questions diverses	14

Les représentants des personnels demandent à lire une motion. Le proviseur accède à leur demande.

Pour en retrouver le texte [CLIQUEZ ICI](#), il se trouve par ailleurs en annexe à ce PV.

1. Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 2021-2022 - (Titulaires en présentiel + suppléants en distanciel)

Le proviseur salue tous les participants.

Il installe et soumet aux votes l'ensemble des différentes instances et commissions.

Conseil d'Établissement

Conseil d'école

Conseil du 2nd degré

Conseil de la vie collégienne (CVC)

Conseil de la vie lycéenne (CVL)

Conseil de discipline

Commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire

Commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels

Cellule de formation continue

Conseil pédagogique

Conseil école-collège

Conseil des maîtres

Conseil des maîtres de cycle

Conseil école collège

La commission éducative

Comité de pilotage du projet d'établissement

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Comité de suivi des élèves à besoins particuliers

Caisse de solidarité

Une fois les commissions installées, les suppléants quittent la séance.

Vote sur l'installation du conseil d'établissement et des différentes instances et commissions

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 20

Le proviseur présente l'ordre du jour et le soumet au vote.

Vote sur l'adoption de l'ordre du jour :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

2. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 5 octobre 2021

Le PV de la séance précédente est soumis aux votes

Vote sur le PV de la séance du mardi 5 octobre 2021 :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement

Pour retrouver le règlement intérieur du CE : [CLIQUEZ ICI](#)

Vote sur le RI du conseil d'établissement :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4. Vie de l'établissement / Finances

4a. Présentation des tarifs 2022-2023

Le proviseur présente les tarifs proposés pour la rentrée scolaire prochaine. Les différents tarifs pour la rentrée prochaine sont regroupés dans le règlement financier accessible sous le lien suivant [CLIQUEZ ICI](#)

Le proviseur précise également que les DPI sont réduits de 50% par rapport à cette rentrée scolaire.

Vote sur les tarifs du règlement financier 2022-2023 :

CONTRE : 2
ABSTENTION : 0
POUR : 18

4b. Présentation du budget 2022

Le proviseur précise le cadre budgétaire :

Le budget a été construit en tenant compte de ces orientations et sur la base des hypothèses suivantes (les décisions concernant les tarifs et les rémunérations sont arrêtées par le directeur de l'Agence) :

- Augmentation des droits de scolarité de **4,06%** tout niveau confondu à compter du 01/09/2022 avec un maintien des effectifs prévisionnels à la rentrée 2022 soit 1316 élèves.
- Ajustement des droits de 1^{ère} inscription à **630 €** (sera pris en compte en BR1-2022).
- Variation cohérente des tarifs des services annexes : Restauration et études surveillées.
- Statu quo des salaires des personnels recrutés locaux (hors grilles indexées sur le TVL et hors GVT) pour l'année civile 2022.
- Maintien des tarifs pour les transports et les frais d'examens.

Une représentante des parents indique qu'il serait nécessaire de l'AEFE contribue plus, pour ne pas perdre plus d'élèves. Les augmentations coup sur coup sont importantes.

Le secrétaire général détaille l'ensemble du budget aux membres du CE :

Prévision des recettes

Le total général des recettes prévisionnel s'élève à 12 288 718,00 € au budget prévisionnel 2022 (vs 12.962.604,98€ au budget initial 2021), essentiellement en raison de la baisse des effectifs et de la diminution corrélative des subventions versées au titre du Kindergarten. La réforme des flux internes impacte également le montant des recettes budgétaires attendues.

Budget 1 uniquement	REC Budgetées
(Vide)	11 569 078,00
R_EGD_SCOLARITE / FRAIS DE SCOLARITE	7 057 160,00
R_EGD_DEMI-PENSION / FRAIS DE DEMI-PENSION	556 677,00
R_EGD_DRTS-INSCRIPT / DROITS D'INSCRIPTION	178 920,00
R_EGD_DROITS-EXAMEN / DROITS D'EXAMEN	40 194,00
R_EGD_PRDTS-SERVICE / PRODUITS DES SERVICES	78 100,00
R_EGD_AUTRES-PRDTS / AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	380 027,00
R_EGD_SUB-PUBLIQUES / SUBVENTIONS PUBLIQUES	3 278 000,00*
Totaux	11 569 078,00

Prévision des dépenses

Le total général des dépenses prévisionnelles s'élève à 12.930.000,00€ (vs 11 179 670,00 € en 2021)

	CP 2021	CP2022	Différence
FONCTIONNEMENT	2 871 170,00 €	3 436 000,00 €	564 830,00 €
INVESTISSEMENT	310 000,00 €	876 500,00 €	566 500,00 €
PERSONNEL	7 998 500,00 €	8 617 500,00 €	619 000,00 €

Le tableau ci-dessus reprend l'évolution prévisionnelle des dépenses au regard de 2021.

Le budget prévu pour 2022 serait déficitaire de -640 000 Euros, déficit qui sera pris sur le fonds de roulement.

L'augmentation importante de la part des investissements est en lien avec le lancement prévu des travaux de rénovation du gymnase de Giesing (fin de la phase d'étude et lancement des travaux à partir de la rentrée 2022) et la mise en œuvre du SPSI.

La variation des dépenses de personnels (+7,74%) correspond aux glissements vieillesse technicité (GVT) ainsi qu'à l'augmentation du plafond d'emploi (138 à 144 ETP alloués à la rentrée 2021).

La variation des dépenses de fonctionnement correspond notamment à l'exécution du rattrapage de travaux de maintenance courante et la mise en œuvre prévue des objectifs du projet d'établissement.

Pour retrouver l'ensemble du détail des dépenses par destination pour l'exercice budgétaire 2022, [CLIQUEZ ICI](#)

Part des établissements rattachés dans le budget de l'établissement

Les établissements binationaux présents en Allemagne sont administrativement et financièrement rattachés au lycée Jean Renoir de Munich.

A ce titre, le lycée franco-allemand de Hambourg sera rattaché à notre établissement à compter de l'exercice 2022. Il est à noter que les PDL du lycée de Hambourg sont rattachés directement au Land de Hambourg, une première ligne de « crédit de fonctionnement » est ouverte pour ce nouvel EGD ainsi qu'une seconde en « personnel » pour le cas des résidents à recrutement différé.

L'Agence s'est engagée à payer régulièrement les avances pour les LFA.

	AE Budgetées	CP Budgetés
	1 840 500,00	1 840 500,00
025005 / Ecole élémentaire franco-allemande Fribourg-en-Brisgau	49 500,00	49 500,00
DEPENSES / Dépenses	49 500,00	49 500,00
PERS / Personnel	47 500,00	47 500,00
FONC / Fonctionnement	2 000,00	2 000,00
025006 / Lycée franco allemand Fribourg-en-Brisgau	727 000,00	727 000,00
DEPENSES / Dépenses	727 000,00	727 000,00
PERS / Personnel	720 000,00	720 000,00
FONC / Fonctionnement	7 000,00	7 000,00
025010 / Lycée franco-allemand Sarrebrück	847 000,00	847 000,00
DEPENSES / Dépenses	847 000,00	847 000,00
PERS / Personnel	840 000,00	840 000,00
FONC / Fonctionnement	7 000,00	7 000,00
025020 / Ecole élémentaire franco-allemande de Stuttgart- Sillenburch	192 000,00	192 000,00
DEPENSES / Dépenses	192 000,00	192 000,00
PERS / Personnel	190 000,00	190 000,00
FONC / Fonctionnement	2 000,00	2 000,00
025007B / Lycée franco-allemand Hambourg	25 000,00	25 000,00
DEPENSES / Dépenses	25 000,00	25 000,00
PERS / Personnel	20 000,00	20 000,00
FONC / Fonctionnement	5 000,00	5 000,00
Totaux	1 840 500,00	1 840 500,00

Focus - Flux non budgétaires

Ci-dessous le tableau comprenant les flux non budgétaires (encaissement et décaissement) pris en compte antérieurement sur le budget de l'établissement.

NB. Ajout d'un encaissement Avance France Trésor (AFT) de 700 000 € pour l'aide à la réalisation des travaux de rénovation du gymnase de Giesing et l'aménagement des combles de Sendling.

Le rattachement fin 2021 du lycée franco-allemand de Hambourg conduit à une réévaluation de la subvention franco-allemande à hauteur de 25 000,00 € intégrés en dépenses au budget initial au bénéfice de l'organisation budgétaire 025007B (LFA de Hambourg), soit 1 625 000,00 €.

		Allemagne Munich	
Encaissements non budgétaires	44174	Bourses scolaires	390 540,00
	541202	Déconcentration des voyages	17 310,00
	541203	Subvention franco-allemande	1 625 000,00
		Avance "AFT"	700 000,00
			2 732 850
Décaissements non budgétaires	44174	Bourses scolaires	390 540,00
	541100	PRR	1 633 797,00
	541101	PFC	401 526,00
	541102	HS/HSA/ISAE	264 747,00
	541103	IJE	8 816,00
	541104	Participation projets immobiliers	1 050 000,00
	541105	Dématérialisation des examens	55 640,00

Pour retrouver les informations complémentaires ci-dessous relatives au budget [CLIQUEZ ICI](#) :

- Autorisation budgétaire tout budget
- Equilibre financier tout budget
- Autorisation budgétaire SACD Mutualisation uniquement
- Equilibre financier SACD Mutualisation uniquement
- Situation patrimoniale / compte de résultat prévisionnel
- Situation patrimoniale / capacité d'autofinancement
- Situation patrimoniale / Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés
- Situation patrimoniale - SACD uniquement

Complément d'information relative au parc immobilier

Pour information, le remboursement des sommes avancées par l'Agence pour l'acquisition du site de Giesing en 2006 s'élève à 1,05 M€ par an jusqu'en 2023 inclus (SPSI).

Les projets d'investissement en cours sont principalement le projet de rénovation du gymnase de Giesing et l'aménagement des combles du site de Sendling (env. 6,2 M€ pour ces deux opérations). Une avance France Trésor (AFT) de 700 000 € a été accordée par l'AEFE pour la réalisation des opérations, remboursable dans un délai maximal de 8 ans. Initialement, le montant de l'opération s'élevait à 5M d'euros. Suite à la décision de remplacer la toiture, cette enveloppe a été portée à un montant de 6,2M€, notamment grâce à l'abondement d'une AFT (avance France Trésor). Dans ce contexte, le directeur de l'AEFE a autorisé le proviseur à signer un avenant au contrat de MOE (maîtrise d'œuvre) pour étude de faisabilité. La part de l'établissement dans cette dépense devrait être de 500 000 Euros maximum par rapport au budget initial. Pour retrouver cette autorisation [CLIQUEZ ICI](#).

La mise en place du nouveau SPSI 2022-2026 (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) permet de donner de nouvelles orientations de la politique patrimoniale de l'établissement. Il commencera à être mis en œuvre dès le budget 2022. Il fera l'objet d'une présentation spécifique après son adoption.

Une représentante des personnels enseignants demande ce qu'il en est de la subvention accordée par la Bavière (5 M d'Euros). Le secrétaire général indique que ces 5 M abondent la trésorerie.

Une représentante des personnels administratifs s'étonne que la subvention de la Bavière ne soit plus fléchée vers la réfection de la façade (l'AEFE est venue pour la façade : pour elle, l'amiante ne pose pas de danger, étant encapsulée), mais redirigée vers le gymnase.

Pour répondre à ces interrogations régulières, le proviseur s'engage à présenter l'historique des documents, et ce qui est advenu de cette subvention. La Bavière ne redemandera plus cette somme.

Fonds de roulement et trésorerie tout budget

	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-291 923,70	0,00	-641 282,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	1 943 867,22	0,00	1 072 216,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-2 235 790,92	0,00	-1 713 498,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	6 043 746,30	6 043 746,30	5 402 464,30
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 965 676,00	1 965 676,00	3 037 892,00
Niveau final de la TRESORERIE	4 078 070,30	4 078 070,30	2 364 572,30

Fonds de roulement et trésorerie SADC Mutualisation uniquement Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	17 000,00	0,00	285 640,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	0,00	0,00	0,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	17 000,00	0,00	285 640,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	0,00	0,00	0,00
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	0,00	0,00	0,00
Niveau final de la TRESORERIE	0,00	0,00	0,00

En synthèse :

Le proviseur remercie le secrétaire général pour cette présentation. Avant de soumettre au vote ce budget, le proviseur ajoute que le budget est fondé sur des éléments connus mais aussi des éléments prévisionnels qui se réaliseront en cours d'exercice.

Le constat de la variation à la baisse des effectifs (-121 élèves) à la rentrée 2021 est pris en compte. En revanche, cela n'augure pas de la poursuite de la baisse des effectifs à la rentrée prochaine selon les inflexions qui pourront être apportées.

Une fois élaboré, la mise en œuvre du projet d'établissement sera à ce titre un élément fort de dynamisme et de visibilité pour permettre cette croissance.

Le proviseur indique que la charge immobilière du remboursement de l'emprunt pour Giesing est 1.050.000 € et qu'elle s'arrêtera 2023. La perspective de l'extinction de ce remboursement après l'exercice prochain libérera d'autant les marges de manœuvre pour un retour à l'équilibre dès l'exercice suivant.

Il est à noter que l'inflation en Allemagne est annoncée à 4,53 % en octobre 2021. Cet indicateur influera d'autant les dépenses de l'établissement.

Enfin, le proviseur rappelle que l'AEFE a prévu de régulariser notre avance de trésorerie pour le fonctionnement des LFA (environ 2M€ au total) selon des modalités qui seront précisées dans les prochaines semaines.

Pour finir, il indique quelques pistes pour mieux maîtriser les dépenses et les recettes du LJR en évoquant quelques leviers potentiels :

- Le Renforcement des ressources de l'établissement (révision annuelle des tarifs des droits de scolarité et des prestations annexes, prospection de nouvelles subventions locales ou de l'agence, proposer de nouvelles prestations – service de vacances, mise en location de locaux, prestations externes, mécénat pour la caisse de solidarité (don du Förderverein, de partenaires du tissu économique local, etc.),
- Maîtriser les dépenses de l'établissement .
- Poste de dépenses de personnel (nombre des emplois proposés, niveau de rémunération, offre pédagogique, politique de remplacement des absences).
- Le projet de réforme des grilles de rémunération permettra une meilleure prise en compte des carrières et des rémunérations tout en permettant une maîtrise renforcée du recrutement et du suivi des personnels).
- Recherche des marges d'économie sur les paiements des dépenses (renégociation des marchés, mise en concurrence renforcée, arbitrages sur certaines dépenses non indispensables...).
- Les éléments positifs de la réussite à une amélioration de notre niveau de trésorerie.
- La politique de développement de l'établissement.
- L'ambition d'amélioration de notre attractivité.
- Le soutien de l'agence à cette amélioration.

Vote sur le budget 2022 :

CONTRE : 6
ABSTENTION : 2
POUR : 12

4c. Tableau des voyages et des sorties scolaires :

Le secrétaire général présente les différents projets pédagogiques.

Il existe des incertitudes pour les voyages, liées à la période COVID : si un voyage est annulé, les arrhes ne peuvent pas être récupérées. La direction enjoint les familles à prendre une assurance (certains frais ne sont pas pris en charge par l'établissement), en cas d'annulation d'un voyage.

Une représentante des enseignants pose la question de l'assurance rapatriement des PDL. Le secrétaire général répond qu'il faudrait privilégier des assurances de groupe, mais leur prix n'est pas négligeable. Il faudrait mieux passer par un voyageur, qui apporte des garanties.

Lien vers les différents voyages et sorties scolaires : [CLIQUEZ ICI](#)

Vote sur chacun des voyages et chacune des sorties scolaires :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4d. Don du Förderverein au LJR :

Le Förderverein souhaite faire un don de 2 900 € au LJR pour alimenter la caisse de solidarité et des sorties. Le proviseur remercie le Förderverein pour cette aide qui bénéficiera à de nombreux élèves dans le cadre de projets pédagogiques et soumet ce don à vote.

Vote sur le don du Förderverein :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

5. Vie de l'établissement / Pédagogie

5a. Convention d'échange scolaire entre le LJR et le lycée de Valence (Espagne)

Le proviseur adjoint présente le projet d'échanges entre le lycée français de Valence et le LJR et informe les membres du CE de la convention d'échange. Pour la retrouver, [CLIQUEZ ICI](#). L'objet de la convention est « Organisation d'un partenariat et d'un échange d'élèves dans le cadre de deux établissements du réseau des établissements français à l'étranger. »

La convention est soumise à vote

Vote sur la convention d'échange entre le lycée français de Valence et le LJR :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

5b. Modification potentielle du calendrier scolaire 2021-2022

Le proviseur propose une modification du calendrier scolaire 2021-2022.

Il précise que cette proposition de modification ne sera valide que

- Si les membres du CE approuvent la demande
- Si les autorités bavaroises répondent favorablement à la demande.

La modification proposée se situe au niveau des vacances de Noël. D'après le calendrier initial et actuellement communiqué aux familles, le départ en congé est prévu mardi 21 décembre 2021 après les cours.

Le proviseur propose que le départ en congé soit fixé vendredi 17 décembre après les cours sans aucun autre changement.

Si la demande de modification est acceptée par les membres du CE, elle sera transmise au COCAC en poste à Berlin uniquement si les autorités bavaroises donnent leur accord à cette demande de modification.

En contrepartie,

- L'école élémentaire et l'école maternelle devront récupérer ces 2 jours sur deux samedis matins dans le deuxième trimestre de l'année scolaire en cours. (à l'occasion de portes ouvertes par exemple)
- Les élèves du collège et le lycée partiront en congés mardi 28 juin après les cours au lieu du vendredi 24 juin

Cette demande de modification est portée par le proviseur pour permettre aux élèves de trouver un temps de repos un peu plus long que prévu en raison des observations suivantes :

- La période entre le 01/09/2021 et les congés de Noël est particulièrement longue et la seule coupure des vacances d'automne est très courte (une seule semaine). Elle ne permet pas aux élèves de se reposer réellement.
- Le retour des élèves à une scolarité « normale » est une très bonne nouvelle. Professeurs, élèves et parents se réjouissent de la reprise des cours en présentiel depuis la rentrée. Néanmoins, ce retour à la normale du rythme de travail entraîne une plus grande fatigue des élèves et par conséquent des incidents scolaires entre élèves plus nombreux.

Vote sur la modification du calendrier scolaire 2021-2022 :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

6. Vie de l'établissement / Informations diverses

6a. Certification Umweltschule

Le Lycée Jean Renoir s'est vu décerner, pour une nouvelle année consécutive, la certification Éco-École avec une mention 2 étoiles par la commission régionale de coordination du projet « *Umweltschule in Europa / Internationale Nachhaltigkeitsschule* » pour son travail et son engagement au service des projets de développement durable. Pour prendre connaissance du courrier du Ministère du Land [CLIQUEZ ICI](#).

Le proviseur précise que les personnels et les élèves du LJR peuvent être fiers de leur établissement.

L'équipe de direction adresse ses sincères remerciements aux professeurs, aux personnels et aux parents engagés dans ce projet collectif pour leur investissement remarquable et exemplaire dans l'éducation au développement durable. Elle félicite chaleureusement les élèves pour leur implication et leur engagement qui témoignent de leur sens des responsabilités et qui permettent de hisser le LJR au rang des écoles du Land de Bavière les plus impliquées dans ces démarches et réflexions

6b. Entrée du LJR dans le réseau PASCH

Le Lycée français Jean Renoir de Munich rejoint officiellement le réseau des écoles « Pasch », qui regroupe, dans le monde, plus de 2000 écoles, où l'enseignement de l'allemand langue étrangère et langue seconde tient une place importante. Cette distinction s'inscrit dans la continuité du travail mené, depuis 2019, par les enseignants d'allemand du LJR dans le cadre du Deutsches Sprachdiplom, qui permet aux élèves de Terminale, du groupe Allemand Langue et Civilisation, d'attester de leurs connaissances en allemand pour s'inscrire dans les universités de langue allemande. [CLIQUEZ ICI](#). Mercredi 10 novembre 2021, au cours d'une cérémonie officielle, Madame Dorothea Schulz, conseillère pédagogique pour la langue allemande, auprès du Service central pour l'enseignement de l'allemand à l'étranger, a remis la plaquette « *Pasch – Schulen : Partner der Zukunft* » au proviseur du LJR, entouré des représentants de la communauté scolaire (élus au CE).

Le proviseur remercie les élèves qui ont pris part à la cérémonie (discours de quatre d'entre eux et prestation musicale d'un cinquième.)

6c. Actions orientation

Le proviseur remercie les deux professeures documentalistes pour leur travail avec les élèves autour de l'orientation. L'une est plus spécifiquement en charge de l'orientation en France, l'autre de l'orientation en Allemagne. Pour retrouver ces moments importants d'information et d'actions pour les élèves et leurs familles, [CLIQUEZ ICI](#)

6d. Bilan de la mission AEFÉ des jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021

Le proviseur tient à faire le bilan de la mission AEFÉ qui s'est déroulée en LJR en octobre dernier. La délégation était composée du chef du secteur Europe, Monsieur Philippe LODS, du Directeur de Affaires Financières de l'AEFE, Monsieur Tristan CAZES et de la Conseillère de coopération et d'action culturelle adjointe, déléguée de la direction de l'AEFE, Madame Isabelle PICAULT (Le planning d'agenda était le suivant [Cliquez ici](#) pour le retrouver)

Objet de la mission

- Analyser de manière précise la question financière des établissements rattachés au lycée Jean Renoir : LFA de Freiburg et école franco-allemande de Freiburg, LFA de Saarbrücken, Ecole de Stuttgart

- Rencontrer les représentants de la communauté scolaire et échanger avec eux sur la vie de l'établissement et son projet pédagogique
- Visiter les locaux et plus particulièrement le gymnase de Giesing pour lequel un chantier de rénovation complète est à l'étude.

Bilan de la mission

Sur la question du financement des LFA, le DAF de l'AEFE a annoncé à la communauté scolaire :

- Que l'Agence remboursera au LJR les écarts entre les subventions allouées au LJR pour le fonctionnement des LFA et le montant constaté des dépenses.
- Qu'un nouveau suivi des dépenses sera mis en place pour que la situation observée au cours des 3 dernières années ne se reproduise plus.

Sur la vie de l'établissement :

- La délégation de l'AEFE soutient fortement le projet de réécriture du projet d'établissement du LJR et la rénovation annoncée du parcours langue des élèves.

Sur la vie le gymnase de Giesing :

- La délégation de l'AEFE a rappelé l'engagement de l'Agence à réaliser au plus vite le projet de la rénovation totale du gymnase. Une fois rénové, ce gymnase sera un outil pédagogique de grande qualité qui permettra de renforcer les pratiques sportives des élèves.

En date du 15 novembre, le Directeur des Affaires Financières de l'AEFE a informé le proviseur, que l'AEFE opérerait d'ici à la fin de l'année civile la somme de 1.693.530 € qui correspondent aux avances réalisées entre 2016 et 2020 par le LJR.

Pour l'exercice 2021, le montant définitif sera arrêté à la fin de l'exercice et régularisé en 2022.

Au nom de la communauté scolaire, le proviseur remercie le Directeur de l'AEFE pour l'attention constante qu'il a portée à ce dossier et pour la très bonne nouvelle transmise à la communauté scolaire au CE du 18/11 par la voix du DAF de l'AEFE.

6e. Visite du député Frédéric PETIT de mardi 16 novembre 2021

Le proviseur informe la communauté scolaire que le député Frédéric PETIT s'est rendu au LJR mardi 16 novembre 2021. Il y a rencontré les représentants de la communauté scolaire du LJR selon l'agenda de visite suivant :

- 11h30 : Arrivée sur le site de Sendling, du Député
- 11h30 - 12h15 : Échanges avec l'équipe de direction du lycée

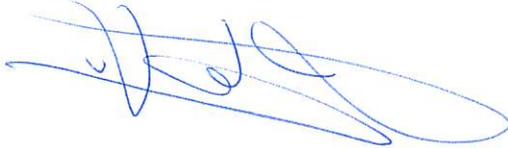
- 12h30 - 13h15 : Échanges avec les représentants des personnels
- 13h15 - 14h00 : Échanges avec les représentants des parents
- 14h15 - 15h00 : Rencontre avec des élèves du LJR

7. Questions diverses

Aucune question diverse

Fin de séance à 20h44

Madame Hélène VOLLMER



Représentante des enseignants

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur



DÉCLARATION LIMINAIRE DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, DE VIE SCOLAIRE ET ADMINISTRATIFS DU LYCÉE JEAN RENOIR DE MUNICH

Conseil D'établissement du 18 novembre 2021

Déclaration liminaire

Les représentants des personnels enseignants, administratifs et de vie scolaire, associés aux organisations syndicales représentatives du lycée, le SN-FO-LC, le SNES et le SNUipp FSU, interpellent ici le directeur de l'AEFE.

La direction du lycée Jean Renoir a annoncé, lors de la réunion sur les salaires du 16 novembre 2021 son impossibilité de réévaluer les salaires des personnels de droit local pour 2022. Cette décision fait suite au gel des salaires en 2021. Sur la période 2014-2020, en Allemagne, un collègue classé dans les grilles locales a vu son salaire augmenter de 15,8%, alors que nos collègues n'ont été augmentés que de 5,1% soit trois fois moins. Nous nous sommes basés sur les grilles TV L, sans prendre en compte les Zulage (Urlaubsgeld und Weihnachtsgeld). En les intégrant, les écarts seraient encore plus importants. Ce retard dans l'évolution de la rémunération, au regard du contexte local, va être aggravé par l'inflation galopante, répercutée notamment sur les loyers déjà importants à Munich, et elle-même constatée par notre Direction, puisqu'elle justifie l'augmentation des frais de scolarité de 4,5% pour l'année prochaine. De plus, les cotisations sociales versées en Allemagne ont augmenté. Les personnels détachés, eux, subissent de leur côté le gel du point d'indice et la retenue pour pension civile, qui a augmenté de + 0,27 point, passant de 10,83% à 11,10%.

Or, l'AEFE n'a pas reversé la subvention d'équilibre pour les établissements rattachés depuis au moins 2016, pour un montant de 1,5-2 millions d'euros. De plus, en 2016, le lycée Jean Renoir a effectué un reversement d'un million d'euros à l'AEFE (référence compte financier 2016 ligne "Participation aux projets immobiliers"). Enfin, le lycée terminera le remboursement du prêt immobilier pour le site de Giesing en 2023.

La situation financière difficile que nous traversons n'est pas uniquement le fait de la perte d'effectifs cette année, mais vient surtout des faits exposés ci-dessus.

Nous devrions donc travailler toujours plus, dans des conditions de plus en plus difficiles, mais gagner toujours moins ? Les personnels de droit local refusent de faire les frais de difficultés financières, dont l'établissement n'est pas responsable. Ils refusent d'être la variable d'ajustement pour l'équilibre budgétaire du lycée.

Ils demandent donc à l'Agence de rembourser au plus vite les sommes dues, et d'aider financièrement le lycée par une avance de trésorerie, pour augmenter les salaires à hauteur au moins de la perte du pouvoir d'achat qu'ils subissent depuis des années.

